

Régie de l'énergie

Demande d'approbation des contrats d'approvisionnement en électricité de l'appel d'offres A/O 2009-02 pour l'énergie éolienne issue de projets autochtones et communautaires.

(Dossier R-3774-2011)

Je suis résidente de St-Cyprien-de-Napierville et en désaccord avec le projet éolien autochtone dans ma municipalité.

Laissez-moi vous préciser que la population de ma région est outré que notre gouvernement est créé un précédent en autorisant un projet autochtone de venir s'installer chez nous, sans qu'il est à obtenir l'approbation du conseil municipal du village ni de sa population.

Ou est la logique économique d'acheter de l'électricité éolienne qui coûte 2 à 3 fois plus cher à produire que l'électricité de source hydro électrique.

Elles ne fonctionnent pas lorsqu'il ne vente pas suffisamment, elles ne fonctionnent pas non plus lorsqu'il vente trop ou qu'il fait trop froid et en plus des éoliennes consomment de l'électricité.

Le BAPE est en désaccord avec le projet éolien de St-Valentin projet connexe à St-Cyprien, parce qu'il comporte plus de désavantages que d'avantages pour la région. Qu'il ne respecte pas les principes du développement durable et qu'il na aucune acceptabilité sociale.

La population de la région s'est prononcé massivement contre tout projet éolien dans la région, c'est pourquoi je crois que ce projet doit être refusé.

Sylvie Cayer
St-Cyprien-de-Napierville, Qc